

Ecole Saint-Joseph

147 rue Saint-Joseph
74700 SALLANCHES

Tél. : 04 50 58 06 03
Fax : 04 50 91 25 18
Courriel : ecole@ecs-sallanches.fr
Site : www.ecs-sallanches.fr

Siret : 529 801 078 00039

PERISCOLAIRE



Les dossiers de demande d'inscription à la garderie vous sont envoyés directement par mail.



Tout dossier non rendu au secrétariat ne permettra pas d'inscription.

SA GESTION : Administrativement et financièrement sous la responsabilité de L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE SALLANCHES.

SON ANIMATION : Des animateurs diplômés sont chargés de l'élaboration du projet pédagogique et assurent les activités au sein de la garderie.

SA FONCTION : Accueillir les enfants des classes maternelles et primaires, avant et après les heures scolaires, ainsi que les mercredis.

SES HORAIRES :

En période scolaire

✓ LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

De 7h15 à 8h15 et de 16h30 à 19h15.

✓ MERCREDI (inscription une semaine à l'avance pour un meilleur encadrement)

Arrivée entre 7h15 et 9 h jusqu'à 12h15 et de 13h15 à 18h30.

(Avec repas possible à la cantine)

SES TARIFS :

AVANT TOUTE INSCRIPTION ET PRESENCE DE L'ENFANT CHAQUE PORTE MONNAIE

UTILISE DOIT ETRE CREDITE. **Le solde doit toujours rester positif.**

Le paiement s'effectue en ligne sur le site [ecole directe](http://ecole.directe).

(Pour un minimum de 40€) selon les tarifs suivants :



Tranche quotient familial	Périscolaire matin et soir	Mercredi ½ journée	Mercredi journée
De 0 à 750	1,80 € la ½ heure	9 € la ½ journée	13 € la journée
De 751 à 1211	2.45 € la ½ heure	12,50 € la ½ journée	16,90 € la journée
De 1212 à 1450	2.67 € la ½ heure	14,75 € la ½ journée	20,80 € la journée
A partir de 1450	2.85 € la ½ heure	16,70€ la ½ journée	22,60 € la journée

Merci de nous communiquer les informations concernant votre quotient familial. A défaut nous appliquerons le tarif le plus élevé.



Toute absence les mercredis non signalée 24 heures à l'avance ou non justifiée par un certificat médical sera facturée.

✓ **Temps de garde de midi (de 12h à 12h30) :**

Les enfants qui ne mangent pas à la cantine peuvent être récupérés jusqu'à 12h30. Ce service est proposé pour un forfait annuel de 50€.

✓ **Etude du soir :**

Les enfants de l'école primaire accèdent automatiquement à une aide aux devoirs tous les soirs après la classe. Ils n'ont pas accès au service périscolaire proprement dit durant ce créneau horaire.

→ 3,80 € pour 1 heure, avec un minimum de provision de 40€.

Une fois l'étude terminée, les enfants restants intègrent la garderie, au tarif indiqué au recto.

✓ **Repas :**

Le tarif du mercredi ne comprend pas le prix du repas

Le tarif appliqué sera :

5,80 € pour les enfants inscrits les autres jours à l'année ou au trimestre

5,95 € pour les enfants inscrits au mois

7 € pour les inscriptions exceptionnelles

SES ACTIVITES : Travaux manuels divers - jeux plein air - promenades - cinéma - pique-nique - spectacles – activités sportives, visite d'exposition, médithèque.



Le Chef d'Etablissement,
Nathalie GEX.